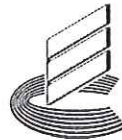


**Daniel DUROT**  
EXPERT COMPTABLE DIPLOME  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Inscrit au tableau de l'ordre d'Amiens

Tel : 03 23 50 35 50  
Fax : 03 23 05 27 76



136 Bld Richelieu  
02100 SAINT-QUENTIN

**SITE : [www.cabinet-durot.com](http://www.cabinet-durot.com)**

e-mail : [daniel.durot@wanadoo.fr](mailto:daniel.durot@wanadoo.fr)

**COPIE**

# Aide Familiale A Domicile A.F.A.D.

Association déclarée le 8.11.1945 à la Sous-Préfecture de St Quentin.  
Agrément préfectoral n° 2006-2-02-004.  
SIRET : 780 221 982 00074

Siège social : 2, rue de la Chaussée Romaine – 02100 SAINT QUENTIN.

**EXERCICE clos le 31 décembre 2008.**

.....

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.

.....

**Daniel DUROT.**

**A.F.A.D. 2 rue de la Chaussée Romaine 02100 SAINT QUENTIN**  
**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Exercice clos le 31 décembre 2008.

COPIE

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre CONSEIL d'ADMINISTRATION, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de « **l'Association familiale à domicile** », joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur les bases de mon audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1- Opinion sur les comptes annuels :**

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

*Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.*

**2- Justifications des appréciations :**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par l'ordonnance du 8 septembre 2005, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

**3- Vérifications et informations spécifiques :**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'information à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier.

A Saint Quentin, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

Daniel DUROT, commissaire aux comptes

# BILAN ACTIF

Répartition	2007		2008	
	Vie Associative €	Services TISF & AVS €	Vie Associative €	Services TISF & AVS €
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>				
Immobilisations incorporelles		577		
Immobilisations corporelles		5 718		5 302
Immobilisations financières		1 067		1 600
		7 362		6 902
<i>ACTIF CIRCULANT</i>				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Divers produits à recevoir		142 191		132 014
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 886	270 527	6 288	396 038
<i>Charges constatées d'avance</i>		336		587
	5 886	413 054	6 288	528 639
<b>Total général</b>	5 886	420 416	6 288	535 541

# BILAN PASSIF

Répartition	2 0 0 7		2 0 0 8	
	Vie Associative €	Services TISF & AVS €	Vie Associative €	Services TISF & AVS €
<i><b>CAPITAUX PROPRES</b></i>				
Autres réserves		1 783		1 783
Report à nouveau	4 889	97 262	5 886	187 774
Résultat de l'exercice	997	90 512	402	<b>71 620</b>
Subventions d'investissement		780		
Prov. pour réserve de trésorerie		3 834		9 567
	5 886	194 171	6 288	270 744
<i><b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b></i>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges		60 610		67 393
		60 610		67 393
<i><b>DETTES</b></i>				
Emprunts et dettes financières divers		8 610		5 274
Dettes fiscales et sociales		72 251		81 947
Autres dettes		84 774		110 183
Produits constatés d'avance				
		165 635		197 404
<b>Total général</b>	5 886	420 416	6 288	535 541

# COMPTE DE RÉSULTAT

Répartition	2 0 0 7		2 0 0 8	
	Vie Associative	Services TISF & AVS	Vie Associative	Services TISF & AVS
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations des membres	1 063		966	
Prestations de service		720 701		705 751
Reprise sur amortissements & provisions		941		18 794
Autres produits - Subvention d'exploitation	259	17 298	1 983	16 704
Total des Produits d'exploitation...	1 322	738 939	2 949	741 249
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats & charges extérieures	2 058	66 266	2 795	70 655
Impôts & taxes		38 050		37 192
Salaires		389 568		410 059
Charges sociales		107 131		123 615
Dotation Amortissements		8 927		2 991
° provision créances douteuses		443		373
° provision risques, charges		41 690		25 135
° provision réserve de trésorerie				5 733
Autres charges (créances irrécouv.)		947		392
Total des Charges d'exploitation...	2 058	653 022	2 795	676 145
Résultat d'Exploitation.....	-736	85 917	154	65 104
Produits financiers	95	4 890	248	6 657
Charges financières				
Résultat courant avant résultat exceptionnel..	-641	90 808	402	71 761
Produits exceptionnels (Vtes div.- Subventions)	1 638	3 824		1 530
Charges exceptionnelles		4 120		747
Résultat exceptionnel.....	1 638	-296	0	783
Impôt sur intérêts.....				924
Total des Produits :	3 055	747 654	3 197	749 436
Total des Charges :	2 058	657 142	2 795	677 816
<b>Résultat :</b>	<b>997</b>	<b>90 512</b>	<b>402</b>	<b>71 620</b>

# ANNEXE COMPTABLE

---

## 1 - Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2008 ont été établis et présentés conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux dispositions du plan comptable des établissements sociaux et médico-sociaux privés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Brevets, concessions, logiciels	1 an
Installations générales, agencements	10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	4 à 5 ans
Matériel informatique	4 ans
Mobilier	10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans

Une provision pour dépréciation complémentaire est le cas échéant constatée pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'utilité.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur valeur brute. A la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation est éventuellement constatée pour ramener leur valeur au prix de marché.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

La recouvrabilité des créances est analysée lors de chaque clôture des comptes. Les créances impayées font l'objet d'une dépréciation si, leur recouvrement apparaît incertain.

# ANNEXE COMPTABLE

---

## 2 – Autres informations

Concernant les financements 2008, ils ont été déterminés en fonction :

- d'une dotation globale pour le Conseil Général pour une somme de 290 212 €,
- d'une prestation de service et d'une dotation globale déterminées en fonction d'un nombre d'équivalent temps plein pour la C.A.F./C.N.A.M. moins la participation des familles, d'un montant de 380 027 €.

Nous avons doté une réserve de trésorerie d'un montant de 5 732.58 €, ainsi qu'une provision pour charges d'exploitation différées de 25 135 €.

Au 31 décembre 2008, l'association comptait 21 salariées, nous avons embauché un CAE pour assurer la représentation de l'association, afin de maintenir notre activité en C.A.F. et C.N.A.M.

Pour vous montrer l'importance de l'engagement de nos bénévoles, nous vous rappelons quelques données :

- une réunion de bureau tous les mardis matin,
- un conseil d'administration tous les deux mois,
- une réunion du personnel,
- la présence de bénévoles lors de réunions régionales ou nationales,
- et toutes les réunions fixées par les financeurs et les rencontres nécessaires pour mettre en place de nouveaux projets.

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS  
ANNÉE 2008**

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	7 018			7 018
Immobilisations corporelles	37 585	2 218	6 259	33 544
Immobilisations financières	1 067	1 600	1 067	1 600
<b>Total général</b>	<b>45 670</b>	<b>3 818</b>	<b>7 326</b>	<b>42 162</b>

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS  
ANNÉE 2008**

	Début exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	6 441	577		7 018
Immobilisations corporelles	31 866	2 414	6 038	28 242
Immobilisations financières				0
<b>Total général</b>	<b>38 307</b>	<b>2 991</b>	<b>6 038</b>	<b>35 260</b>

**TABLEAU DES PROVISIONS  
ANNÉE 2008**

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Prov.pour risques et charges	60 609	25 135	18 351	67 393
Prov. pour dép.des comptes de tiers	443	373	443	373
Prov.régl. : réserve de trésorerie	3 834	5 733		9 567
<b>Total général</b>	<b>64 886</b>	<b>31 241</b>	<b>18 794</b>	<b>77 333</b>



**ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES  
ANNÉE 2008**

	Montant brut	Échéances	
		jusqu'à 1 an	à plus d'un an
<b>CREANCES</b>			
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 600	1 600	
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances usagers	2 253	2 253	
Autres créances	129 761	129 761	
<b>TOTAL</b>	<b>133 614</b>	<b>133 614</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>			
<i>Dettes financières :</i>			
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	5 274	3 336	1 938
<i>Autres dettes :</i>			
Dettes fournisseurs			
Dettes fiscales et sociales	81 947	81 947	
Autres dettes	110 183	110 183	
<b>TOTAL</b>	<b>197 404</b>	<b>195 466</b>	<b>1 938</b>

**CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE  
ANNÉE 2008**

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	587	
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>587</b>	<b>0</b>

**Daniel DUROT**

EXPERT COMPTABLE DIPLOME  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit au tableau de l'ordre d'Amiens

Tel : 03 23 50 35 50

Fax : 03 23 05 27 76



136 Bld Richelieu  
02100 SAINT-QUENTIN

SITE : [www.cabinet-durot.com](http://www.cabinet-durot.com)

e-mail : [daniel.durot@wanadoo.fr](mailto:daniel.durot@wanadoo.fr)

**COPIE**

# Aide Familiale A Domicile A.F.A.D.

Association déclarée le 8.11.1945 à la Sous-Préfecture de St Quentin.  
Agrément préfectoral n° 2006-2-02-004.  
SIRET : 780 221 982 00074

Siège social : 2, rue de la Chaussée Romaine – 02100 SAINT QUENTIN.

**EXERCICE clos le 31 décembre 2008.**

.....

## ***RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.***

.....

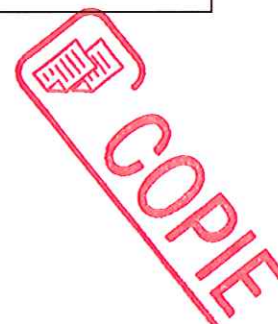
**Daniel DUROT.**

Numéro TVA : FR 62 314 154 725

Membre d'une Association Agréée – Accepte les règlements par chèques.

A.F.A.D. 2, rue de la Chaussée Romaine 02100 SAINT QUENTIN.  
RAPPORT SPECIAL du COMMISSAIRE AUX COMPTES.  
Année 2008.

## Rapport spécial

COPIE

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de « **l'Association familiale à domicile** », je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2008, il ne m'a pas été donné avis de conventions visées à l'article L.612-5 du Code de Commerce. Pour information, les frais de déplacements remboursés aux bénévoles de votre association se sont élevés à la somme de 108.45 € au cours de l'exercice écoulé.

SAINT QUENTIN, le 1<sup>er</sup> avril 2009.

**Daniel DUROT, commissaire aux comptes.**